

## Négociation sur les DRAC un premier point d'étape

Dans le cadre du rapport de triple inspection sur les DRAC, une négociation s'est ouverte sur les préconisations du rapport. Une première réunion début juin a permis de définir les priorités et le calendrier de la dite négociation. Le 17 juillet, une première réunion s'est tenue sur l'informatique et la gouvernance des services déconcentrés comme ordre du jour.

Sur ses deux sujets, l'ensemble des syndicats présents (CGT, SUD, FSU et CFDT) était sur la même longueur d'onde. Pour l'administration le secrétaire général du ministère était accompagné de la DAT, de l'Igag en charge du suivi des négociations, le cabinet de la ministre était absent.

### L'informatique dans les DRAC : le bug ne se situe pas entre la chaise et le clavier

Sur le sujet au combien sensible tant les retards pris sont abyssaux, il s'est agit de réexpliquer la situation à la nouvelle chargée de mission qui fera le suivi de ce chantier :

-rappel des études, rapports, compte rendu de CT des DRAC et de CHSCT ministériel qui font état de la situation

-les limites de l'intervention du SDSI puisqu'il n'est pas officiellement en charge du suivi des besoins informatiques des DRAC, un bilan des sommes dépensées (le chiffre de 1 million au titre de l'année 2016 a été avancé) sera rédigé pour la prochaine réunion du CT des DRAC

-rappel des besoins différents d'une DRAC à l'autre et de postes en mobilité

-rappel de la grande diversité des applications métier, de l'urgence d'agir dans le cadre de la dématérialisation avec un focus particulier pour les UDAP

-les retards et le manque de stratégie globale avec par exemple la présence sur les réseaux sociaux, la vision-conférence, échange et stockage des données, une approche interministérielle ...

-les aspects CHSCT ne doivent pas être oubliés avec l'ergonomie des postes de travail, la consultation des instances, les études d'impacts des évolutions des applications.

**Reste la question où se traitera la pérennité informatique des DRAC. Autrement dit où sera la gouvernance et pour combien de temps sur ces sujets-là ?**

La CGT a aussi insisté sur le volet de financement, il y a 2 millions accordés par Darmanin sur le volet de la dématérialisation et nous n'avons pas eu de réponse précise sur les sommes que le ministère pourra y consacrer. C'est pourquoi **l'idée d'un schéma directeur informatique spécifique sur les DRAC**, très concret, pluriannuel, avec un engagement budgétaire précis s'est imposé.

L'inspecteur à rappeler qu'il fallait éviter de se noyer tant les sujets étaient nombreux et important. L'important étant d'abord de réparer et de répondre aux urgences.

Y-a pu qu' à !

### La question de la gouvernance des DRAC a été un peu plus houleuse : ça a l'odeur et le goût de la négociation mais était-ce de la négociation ?

En réalité la direction avait déjà écarté officiellement une série de scénarios alors que nous étions justement là pour en discuter. Le document présenté était confus, et avait un air de déjà vu. Les modifications présentes étaient le plus souvent de vocabulaire et d'habillage et les représentants du personnel ont eu l'impression que l'on prend les directeurs de pôle et on les reconduit, sans tenir compte des préconisations du rapport d'inspection, ni de la confusion qu'à engendrer un niveau hiérarchique supplémentaire. De plus, le schéma général d'organisation des DRAC n'était pas finalisé, le nombre de directeur d'administration territoriale de l'État par direction n'était pas rationalisé, les missions des drac adjoint pas finalisées.

Comme la discussion s'enlisait et que des convergences restent possibles, la CGT a proposé que le document fourni par la DAT soit transmis sous un format modifiable afin que les représentants du personnel puissent faire leurs propositions. Cette méthode a été acceptée et un premier échange par mail se fera dès la semaine prochaine. Une réunion fin août verra si un accord est possible sur ce point puis un passage au CT ministériel se fera le 25 septembre.

**Que vive la culture  
et que vivent les services déconcentrés du ministère de la culture**